

## Cabine de téléconsultations : pas à n'importe quel (Mono)prix !

La mutuelle AUBEANE et France Assos Santé Grand Est s'associent pour réagir à cette pratique consumériste de la santé qu'incarne la cabine de téléconsultation au sein d'un magasin Monoprix à Troyes dans l'Aube.

Monoprix vient d'installer dans deux de ses supermarchés (Ile de France et Aube) une cabine de téléconsultation afin de proposer à ses « clients » d'effectuer une téléconsultation au moment de faire leurs courses.

Jean-Michel Meyer (Président de France Assos Santé Grand Est) s'alarme : « *Nous souhaitons témoigner de notre inquiétude car sous couvert de proposer un service de santé publique monoprix réalise en fait une parfaite opération de marketing. Pourtant France Assos Santé et la Mutuelle AUBEANE sont favorables à toutes les mesures qui peuvent faciliter l'accès aux soins. C'est ce qui a été soulevé très fortement lors du grand débat national mais laissé de côté dans les restitutions. L'amélioration de l'accès aux soins est une demande citoyenne forte, notamment dans les zones désertifiées, mais ne doit pas se faire à n'importe quel prix.* »

Principale menace à la qualité et à la sécurité des soins : Si ces cabines sont connectées, elles ne le sont pas au système de santé ni aux parcours de soins coordonnés ne garantissant plus ainsi, qualité, sécurité et prise en charge des frais de santé. Si la téléconsultation est estimée comme insuffisante, vers quel praticien implanté physiquement, Monoprix renvoie-t-il ?

Autre menace, l'accès physique aux soins : bien que cette cabine estampille le pictogramme « handicap », ses dimensions et sa configuration ne permettent pas d'accueillir les personnes en situations de handicap.

Enfin, que penser de l'implantation d'une cabine médicale au milieu de grandes surfaces qui vendent des produits qui peuvent être néfastes pour la santé (alcool, sucreries, produits gras) ?

La télé-médecine n'est pas adaptée à toutes les situations et s'inscrit en France dans le cadre d'une relation professionnelle de santé /patient, avec possibilité de consultations présentes en cas de nécessité. Monoprix va-t-il planter également des centres de santé sur les territoires ? Le patient ne devient-il pas client ? l'acte médical, un acte commercial ? N'allons-nous pas vers une marchandisation de la santé ?

Nous réaffirmons plus que jamais que « **La santé n'est pas un commerce mais un droit** ».

### **Contact presse :**

Esther MUNERELLE – [emunerelle@france-assos-sante.org](mailto:emunerelle@france-assos-sante.org) – 06 25 47 32 05

Dominique DOUINE – [dominique.douine@aubeane.fr](mailto:dominique.douine@aubeane.fr) – 03.25.79.10.43

### **Mieux nous connaître :**

France Assos Santé Grand Est : [site](#)

Mutuelle Aubéane : [Site](#)